

1924

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Décembre 1924-Janvier 1925

SOMMAIRE :

Assemblée générale

Réunions du mois

I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 20 décembre.
- 2° A propos des Examens et Concours.
- 3° Nouveaux membres de l'Association.
- 4° Mariages. Naissances. Décès.
- 5° Changements d'adresses.
- 6° Avis.

II. Société de Bienfaisance

- 1° Nos familles.
- 2° La Vente du Lycée.
- 3° Cercle amical.
- 4° L'Arbre de Noël.

III. Notes et Informations

- 1° Les Infirmières visiteuses et les Logements Sanatoria.
- 2° Cours d'Hygiène et de soins d'urgence de la Société Française de Secours aux blessés militaires (Croix-Rouge Française).
- 3° Camp national de la Fédération française des Eclaireuses.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est fixée au **jeudi 29 janvier à 2 heures 1/2.**

ORDRE DU JOUR

Rapport de la Présidente.

Compte rendu financier de l'exercice 1924.

Proposition relative à l'adhésion de l'A. au Groupement Universitaire de la Société des Nations.

Election de cinq membres du Conseil en remplacement de Mlles Burgaz, Chalufour, Feist ; Mmes Delzant, Jeangirard, membres sortants.

Se présentent aux élections : Mlles *Hélène Burgaz*, m. s., *Aline Chalufour*, m. s., *Madeleine Courtin*, Mme *Delzant* (Andrée Belin), m. s., Mlle *Georgette Kauffmann*, Mme *Jeangirard* (Marguerite Dubois), m. s., Mlles *Alice Plantivaud*, *Ethel Van Deth*.

Le vote par correspondance est admis. Les sociétaires qui ne peuvent assister à l'Assemblée générale sont instamment priées de nous envoyer leur bulletin de vote comportant six noms.

Election du Bureau.

* * *

A l'issue de l'Assemblée générale, *thé* et réception d'adieu de Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière qui vient de prendre sa retraite.

Réunions du mois

Jeudi 12 février et 12 mars à 5 heures, réunions de bienfaisance.

Dimanches 8 février et 8 mars à 2 heures, Cercle amical.

Bal de l'Association : Samedi 28 mars. Entrée : 10 francs.



1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 20 décembre 1924

Le Conseil s'est réuni au Lycée, le samedi 20 décembre 1924, sous la présidence de Mlle Hélène Weil. Mme la Directrice assistait à la réunion.

Etaient également présentes : Mlles Romand, vice-présidente, L. Bouteille, trésorière, Mme Delzant, secrétaire, Mlle Burgaz, secrétaire adjointe, Mme Jeangirard, Mlles H. Hécart et G. Maury.

Mme Delzant donne lecture des lettres d'excuse qu'elle a reçues de Mme Thirion, directrice honoraire, qui regrette vivement de ne pouvoir se joindre à nous ; de Mlles G. Belot, Aline Chalufour et S. Feist ; celle-ci très absorbée par les œuvres sociales dont elle s'occupe, préfère ne pas se représenter aux élections du Conseil « pour laisser la place à quelqu'un qui aura plus de loisirs pour diriger activement l'Association ».

Nous regrettons vivement la détermination de Mlle Feist qui, depuis qu'elle fait partie du Comité, où elle remplit même pendant quelque temps les fonctions de secrétaire adjointe, s'occupa avec tant de dévouement et un zèle si intelligent de toutes les questions intéressant l'Association.

Mlle Hélène Rott sortant en 1927, préfère donner sa démission du Conseil étant donné qu'elle ne peut jamais y assister et laisser sa place « à une plus jeune » quitte à se faire réélire plus tard si elle a beaucoup de loisirs. Nous désirons que ce moment arrive sans trop tarder, car Mlle Rott est de celles qu'on souhaite voir diriger notre Association. Nous espérons que, même éloignée momentanément du Conseil, sa collaboration, de même que celle de Mlle Feist, ne nous feront point défaut. Conformément aux Statuts, Mlle Rott sera remplacée au Conseil par Mlle Suzanne Picard, désignée en tête de liste aux élections de 1924, en cas de vacance éventuelle.

Mlle Weil donne lecture de la lettre que Mlle Molina lui a écrite pour protester contre l'omission de son nom dans la liste des résultats de Concours et Examens parus dans le *Bulletin* d'octobre.

Nous publierons bien volontiers cette lettre ainsi que le souhaite Mlle Molina, mais si nos compagnes désirent que soient connus les succès qu'elles ont remportés, qu'elles veuillent bien en informer Mme la Directrice, Mmes les surveillantes générales, la Présidente ou la Secrétaire de l'Association, car nous ne sommes responsables que de ce qui nous a été communiqué directement.

Mlle Bouteille annonce l'adhésion de nouvelles sociétaires et aspirantes ; à ce propos Mme la Directrice exprime le désir que pour faciliter la propagande en faveur de l'A. auprès des élèves du Lycée, soit apposée dans le vestibule une affiche très clairement rédigée qui renseignera les anciennes Elèves ou leurs compagnes encore actuellement au Lycée sur les démarches à faire pour devenir membre de l'A.

On décide de faire imprimer des bulletins tout prêts à être remplis, indiquant l'adresse de la présidente et de la trésorière et qui seront déposés aux bureaux de Mme la Directrice et de Mmes les surveillantes générales.

Mme la Directrice demande ensuite au Conseil de statuer sur la question des bourses.

Elle propose que la *Bourse d'Etudes* portée actuellement à 600 francs et destinée à l'une des nôtres, qui s'est particulièrement distinguée, soit attribuée à Mlle *Elisabeth Barbier*, ancienne Elève qui poursuit brillamment ses études pour l'enseignement dans les jardins d'enfants au Lycée de Sèvres.

Pour la *Bourse de l'Association* elle propose une orpheline de guerre, pupille de la Nation, faisant actuellement d'excellentes études au Lycée dans les classes primaires, où elle ne peut encore bénéficier des bourses de l'Office départemental des Pupilles.

A l'unanimité les deux bourses dont nous disposons sont décernées aux candidates présentées.

On passe alors à la préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Mlle Weil regrette l'absence de Mlle Aline Chalufour qui était plus spécialement au courant du fonctionnement du Groupement universitaire de la Société des Nations, groupement auquel il pourrait être intéressant pour notre A. d'adhérer, ainsi que l'a fait l'A. du Lycée Fénelon.

On décide de se documenter sur cette question et de la soumettre à l'Assemblée générale qui est définitivement fixée au *jeudi 29 janvier 1925 à 2 h. 1/2.*

On passe à l'examen du projet de budget.

Nous terminons l'exercice 1924 avec en caisse un reliquat de 1.320 fr., plus 1.000 fr. provenant du bal de 1924, et non encore employés.

Nous avons à prévoir deux dépenses relativement importantes, mais d'utilité pratique immédiate :

1^o La Salle des Fêtes, n'étant chauffée ni le dimanche, ni le jeudi, nous aurions besoin de faire l'acquisition d'un radiateur qui nous permettrait de nous chauffer à l'électricité, sans danger d'incendie, les dimanches de réunion du Cercle amical, les jours d'Assemblée générale ou de toutes autres réunions pouvant avoir lieu le jeudi :

2^o Il serait nécessaire de faire réparer le piano — qui est dans notre salle. L'instrument, quoique très ancien, étant un Erard, vaudrait cette réparation qui, bien que d'un prix élevé, serait loin d'atteindre la somme qu'il nous faudrait dépenser pour avoir un instrument neuf même de marque secondaire.

La Présidente annonce enfin pour les élections du Conseil les candidatures de Mlles H. Burgaz, A. Chalufour, de Mmes Delzant et Jeangirard, m. s., de Mlles M. Courtin, G. Kauffmann, A. Plantivaud et E. Van Deth pour remplacer les 5 membres sortant en 1925 : Mlles H. Burgaz, A. Chalufour, Mme Delzant, Mlle Suzanne Feist, Mme Jeangirard.

Des convocations spéciales vont être imprimées pour être envoyées à toutes les sociétaires et aspirantes pour les convier à l'Assemblée générale, et au thé d'adieu à Mlle L. Bérillon qui suivra cette assemblée.

Sur ces convocations figureront bien entendu les noms des candidates aux élections, parmi lesquelles nos compagnes devront fixer leur choix.

À propos des Examens et Concours

Nous venons seulement d'apprendre que Mlle Andrée Maire a été reçue au *Concours de Centrale A*. Nous lui adressons nos félicitations qui, pour être tardives, n'en sont pas moins chaleureuses.

Mlle Catherine Molina a adressé à Mlle Weil, présidente de l'A. et aux membres du Conseil la lettre suivante dont elle demande l'insertion dans le *Bulletin*. C'est avec le plus grand plaisir que nous lui donnons satisfaction, la félicitant en même

temps très vivement pour le beau succès qu'elle a remporté en juillet dernier devant la Faculté de Droit :

Paris, le mardi 9 décembre 1924.

MADAME LA PRÉSIDENTE,
MESDAMES LES MEMBRES DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ELÈVES DU LYCÉE MOLIÈRE,

« Je reçois le numéro d'octobre-novembre du *Bulletin* de notre Association dans lequel je vois figurer les noms et les titres de nos co-sociétaires ayant subi avec succès des examens, et je suis très étonnée de ne voir mentionner, ni mon nom, ni le résultat des Examens de licence en Droit que j'ai subis en juillet dernier avec la mention Bien.

« Après l'omission regrettable de l'année dernière, omission qui a été l'objet de ma lettre de protestation adressée à Mme la Présidente, laquelle lui a donné comme suite une rectification tronquée dans le *Bulletin* suivant, ma surprise ne vous étonnera pas, et vous reconnaîtrez avec moi que j'ai le droit de m'élever contre de pareils procédés.

« Dans une Association Amicale, il est de règle que les Membres du Conseil, appelés à faire prospérer l'Association, à réunir les éléments qui peuvent ajouter à sa considération, ont le devoir, à cet effet, de rechercher les succès et les honneurs remportés par les Sociétaires, d'en faire part à tous les membres de l'Association dans un but de propagande, comme ils ont le devoir de surveiller la conduite publique et privée des indésirables.

« Dans un cas comme dans l'autre, les félicitations et les blâmes doivent être distribués à chacun selon son mérite.

« Dans ces conditions, pêcher par ignorance équivaut, surtout après répétition, à pêcher par parti-pris.

« En insérant, comme l'an dernier, dans le *Bulletin* de l'Association de janvier et le résultat de mes Examens de juillet et mon inscription au stage du Barreau de Paris qui en a été la suite mes camarades inclineront à penser que j'ai échoué aux examens de juillet, et n'ai été reçue qu'à ceux de la session d'octobre. Du reste plusieurs d'entre elles m'ont déjà témoigné leur étonnement, après la lecture du *Bulletin*, et c'est pourquoi je vous serai obligée de bien vouloir publier intégralement, dans le plus prochain numéro du *Bulletin* de notre Association, cette lettre rectificative qui donnera satisfaction à mes amies et dégagera la Responsabilité des Membres du Conseil.

« Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, à mes sentiments distingués ».

Catherine MOLINA.

Avocat stagiaire à la Cour d'Appel.

16, rue Nicolo, Paris (XVI).

Pour éviter à l'avenir semblables omissions, nous prions nos compagnes de bien vouloir, dès l'issue de leurs examens, en communiquer les résultats, soit à Mme la Directrice, soit à Mmes les surveillantes générales, soit à la Présidente ou à la Secrétaire de l'Association dont elles simplifieront singulièrement la tâche, et qui ne peuvent être responsables que des informations qui leur sont fournies directement.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaire perpétuelle

Mlle Jacqueline Devin, 18, rue des Maronniers, 16^e.

Sociétaires

- Mlles Marcelle Boirin, 35, rue La Fontaine, 16^e.
Roselyne Boulanger, 22, rue des Vignes, 16^e.
Yvonne Ceccaldi, 3, rue Guichard, 16^e.
Suzanne Chalufour, 1, place des Ecoles, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Simone Dubief, 21, rue Georges-Sand, 16^e.
Jacqueline Dupont, 1 bis, avenue Montespan, 16^e.
Simone Henry, 16, rue de l'Assomption, 16^e.

Aspirantes

- Mlles Andrée Blomme, 87, quai d'Issy, Issy-les-Moulineaux (Seine).
Germaine Dol, 5, rue Robert-Lecoq, 16^e.
Odette Kastler, 22, rue Saint-Ferdinand.
Elisabeth Lafargue, 47, boulevard Murat.
Paule Lafargue, id.
Georgette Mariani, 16, rue Cortambert.
Madeleine Rengniez, 36, rue Théophile-Gautier, 16^e.
Liliane Ruyters, 16, rue Eugène-Manuel, 16^e.
Jacqueline Scialom, 60, rue Théophile-Gautier, 16^e.
Odile Thisse, 51, rue du Ranelagh.
-

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Anjta Mabey avec M. Robert Winckler ;

Mlle Renée Debat avec M. Jean Malichecq.

Nous envoyons à nos compagnes nos vœux de bonheur les plus sincères.

Naissances

On nous annonce la naissance de :

Jacques, fils de M. et Mme André Picard (Germaine Bernheim) ;
Claudine, fille de M. et Mme Etienne Heyman (Ginette Stodel) ;
Elisabeth, fille de M. et Mme André Babinet (Gabrielle Aubert) ;
Marie-Claire, fille de M. et Mme Henri Jubert (Madeleine Goffart).

Nous adressons à nos compagnes nos meilleures félicitations et tous nos souhaits de prospérité aux nouveaux nés.

Décès

Nous avons été douloureusement émue en apprenant la mort de Mme Condamin, née Jouenne, ancienne répétitrice au Lycée, membre honoraire de l'A., pour qui un grand nombre de nos compagnes avaient conservé tant d'attachement. Dans le dernier *Bulletin* nous annoncions la naissance de sa petite Lise, agée actuellement de 5 mois, qu'elle n'aura pas eu la joie d'élever.

Nous partageons la peine des siens et les prions d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

*
* *

On nous annonce la mort de :

M. Wahl, contrôleur principal hors cadre des Contributions directes, père de Mlles Gabrielle et Marie-Louise Wahl ;
Roger-Louis Marchand, fils du Dr et de Mme Marchand (Alice Finet), et neveu de Mme Chorât (Marguerite Finet).

Nous envoyons nos condoléances les plus sincères à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Changements d'adresses

- Mlle Nora Moroukowski, 10, avenue Victor-Whitcomb, 16°.
Mme Jean Maroni (Marcelle Nathan), 13, avenue Bugeaud, 16°.
Mlle Camille Lebon, 36, rue des Ruisseaux, Meudon (Seine-et-Oise).
Mme Stolz (Aimée Roux), 40, rue Albert-Joly, Versailles (Seine-et-Oise).
Mme Jacques (Georgette Guichard), 21, rue Charles-Martel, Nancy (Meurthe).
Mlle Geneviève Bechmann, 60, rue des Vignes, 16°.
Mme Boucherre (Pauline Hauptart), 29, avenue de la Ceinture, Enghien (S.-et-O.).
Mlle Angèle Ponchont, 44, avenue Léon-Bollée, Le Mans (Sarthe).
Mlle Jane Aubrespy, Maison des Etudiantes, 214, boulevard Raspail, 14°.
Mlle Marcelle Beaulavon, 155, faubourg Saint-Honoré, 8°.
Mme Dubois (Aline Durand), 82, avenue de Brie, Le Perreux (Seine).
Mme Bourgeois (Louise Regnault), 36, rue Théophile-Gautier, 16°.
Mme Paulin-Bergeaud (Germaine Sarrut), 17, rue d'Astorg, 8°.
Mme Lenicque (Geneviève Bouisson), 2, rue de Villersexel, 7°.
Mme Léon Meyer (Valentine Chailey-Bert), 25, rue du Mont-Cenis, 18°.
Mme Nora (Julie Lehman), 60, rue La Boétie, 8°.
Mme Charles Picard (Louise Rousselot), 4, rue de Villeneuve, Garches (S.-et-O.).
Mme de Bernard de Seigneurans (Georgette Meslet), 25, rue Diderot, Vincennes (Seine).
Mlle Germaine Rémy, 36, Grande Rue, Besançon (Doubs).
Mme André Picard (Germaine Bernheim), 15, rue Faraday, 17°.
Mme Salomon (Paule Cahen), 32, rue de Lyon, 12°.
Mme Vèzes (Madeleine Joubert), Mornac-sur-Seudre (Charente-Inférieure).
Mlle L. Pozze, 4, Petite Rue Rambeau, La Rochelle (Charente-Inférieure).
-

Avis

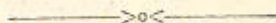
Nous prévenons nos compagnes que les *Souvenirs de Banville* et *Les Propos d'Alain* dont nous avons annoncé l'acquisition pour la Bibliothèque de l'A. n'ont pu nous être procurés par l'Editeur.

Elles y trouveront, d'autre part, *Berthe au grand pied*, de M. Louis Brandin, qui nous a été offert par l'auteur, grâce à l'aimable entremise de Mlle Feist.

Nous exprimons ici nos plus vifs remerciements à M. Brandin et lui disons tout l'intérêt que nous avons pris à la lecture de son livre.



Nous avons été heureuses d'apprendre que Mlle Th. Valabrégue, l'artiste pianiste tant de fois applaudie dans nos fêtes, vient d'être nommée officier de l'Instruction publique. Rappelons qu'elle professe toujours 12, rue Bassano : leçons particulières tous degrés, accompagnement vocal et instrumental, cours d'ensemble à deux pianos, violon, etc.



2. Société de Bienfaisance

Nos familles

Au cours de la réunion de bienfaisance de novembre, plusieurs situations dignes d'intérêt nous ont été signalées dans nos familles.

C'est d'abord le cas d'une jeune femme récemment abandonnée et à qui il reste un bébé à élever. Elle vit avec sa sœur, Mme H., que nous connaissons depuis longtemps comme une femme courageuse et digne. Pour gagner sa vie et celle de son petit, la sœur de Mme H. a dû travailler dans une usine et mettre l'enfant dans une crèche. Or, voici quelque temps, la coqueluche s'étant déclarée parmi les nourrissons de la crèche, celle-ci a fermé ses

portes et rendu du jour au lendemain les bébés à leurs mères. A ce sujet, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il n'y ait pas, dans ces crèches si indispensables, aujourd'hui que la plupart des femmes du peuple travaillent au dehors, des salles isolées où l'on garderait en temps d'épidémie les bébés atteints. Cela permettrait non seulement de décharger les mères du souci de soigner leurs enfants malades, mais aussi de ne pas renvoyer brusquement, à seule fin d'éviter la contagion pour eux, les enfants restés bien portants à des femmes qui sont prises matin et soir hors de chez elles.

Aucune organisation de ce genre, malheureusement, n'existe dans la crèche où se trouvait le petit neveu de Mme H. Ce bébé a donc été rendu, atteint lui-même de la coqueluche, à sa mère. Il a fallu que Mme H., qui, elle aussi, travaille dans une usine, prenne un congé, — son salaire étant plus faible que celui de la jeune maman, — pour soigner le petit malade. Mais cette interruption du travail, jointe aux frais de maladie, a rendu la situation financière des deux femmes inquiétante. Mlle Scott n'en a été informée qu'indirectement, — ces femmes très fières, n'ayant rien voulu demander elles-mêmes. Aussitôt elle a fait faire un envoi d'épicerie chez Mme H. ; elle y a joint de la layette et 100 francs qui serviront tant à payer les médicaments qu'à refaire la provision de charbon. Il lui a semblé, et nous avons toutes été de son avis, qu'une aide était indispensable à Mme H. et à sa sœur, et qu'elle devait être d'autant plus rapide qu'il s'agissait de protéger l'existence d'un petit enfant.

Le cas des petits L. nous a retenues ensuite. Ces deux garçons sont remarquablement doués pour le dessin. L'aîné surtout, Georges, possède des dons vraiment peu communs. Il est déjà employé dans une maison d'art décoratif. Mais son instruction est plutôt rudimentaire et il aurait grand besoin que de temps à autre, quelqu'un le fit lire et parler pour lui apprendre à s'exprimer et pour augmenter un peu son petit bagage de connaissances. Mme Stein se propose pour donner à Georges ces quelques heures de perfectionnement qui lui seront assurément d'un grand profit.

Quant au plus jeune L., il fait un apprentissage pour devenir dessinateur. Mais il serait utile que de janvier à juin, il prit quelques leçons supplémentaires. Celles-ci lui reviendraient à 120 francs par mois environ. Comme les ressources de la famille sont faibles — le père revenu très ébranlé de la guerre, est interné — nous décidons de fournir mensuellement ces 120 fr. Par l'aide que nous apportons à ces enfants, nous voudrions que

leur instruction soit plus solide et plus complète, et que leur vocation pour le dessin, si réellement elle s'affirme, ne soit pas entravée par des obstacles d'ordre pécuniaire.

La petite Marcelle P. nous a également occupées. C'est une fillette que la croissance a anémiée à un tel point qu'elle refusait toute nourriture et qu'elle dépérissait de façon inquiétante. Sur ces entrefaites, sa mère est morte pendant les vacances, en demandant à Mlle Scott de ne pas perdre l'enfant de vue. Mlle Scott, après plusieurs tentatives, a réussi, grâce à Geneviève Maury dont un cousin est médecin aux Enfants-Malades, à faire entrer la fillette dans cet hôpital. Et nous avons appris avec plaisir que, depuis, Marcelle P. allait un peu mieux. Nous espérons maintenant qu'elle va se remettre complètement et que notre aide n'aura pas été vaine.

Cette aide a d'ailleurs été morale en même temps que matérielle. En particulier, nous nous sommes efforcées de rendre confiance au père de la petite malade, que l'état de la fillette avait plongé dans le désespoir. Là encore, il nous semble que notre action est utile, lorsqu'au secours matériel que nous fournissons nous pouvons ajouter un soutien et un encouragement moral pour ceux que les épreuves laissent désemparés.

Enfin nous avons décidé de donner tous les mois une somme de 30 francs à deux ou trois femmes âgées, malades et infirmes, qui ne vivent guère que du secours du Bureau de bienfaisance. Bien que notre Société cherche surtout à venir en aide aux mères de famille et aux enfants, nous n'avons pas cru pouvoir nous désintéresser de ces malheureuses femmes dont la situation est des plus précaires, et dont la détresse croît à mesure qu'elles deviennent moins armées pour lutter contre la misère.

La Vente de Charité

Cette année, comme à l'ordinaire, la Vente de décembre a valu à notre Lycée deux après-midi pleines d'animation et de gaieté, et les acheteurs ont répondu en grand nombre à notre appel. Malgré l'affluence, cependant, tout encombrement a été évité dans les salles où se groupaient les comptoirs, grâce à une innovation que chacune a trouvée des plus heureuses : deux comptoirs des petites classes ont été disposés dans la galerie qui mène de l'entrée au réfectoire, le long du parloir. Comme ils n'étaient pas

très larges, ils n'ont nullement gêné le passage, et la place qu'ils ont laissée libre dans les préaux a permis à nos invités de circuler tout à leur aise d'un étalage à l'autre.

Tous les comptoirs étaient joliment décorés de houx, dont les boules rouges vif mettaient une note éclatante dans les salles. Beaucoup d'entre eux arboraient fièrement leur numéro, dessiné ou peint par quelque artiste en herbe. Et à chacun d'eux l'on pouvait admirer de ces petites pièces de layette blanches et mousseuses, de ces costumes d'enfants en laine chinée, de ces coussins aux tons modernes, d'us aux doigts habiles des élèves actuelle ou anciennes, et parfois à ceux de leurs mamans ou de leurs grand'mères. Bon nombre de nos jeunes vendeuses n'hésitent pas, en effet, à confectionner elles-mêmes tous ces charmants objets qui se vendent si bien, ou à demander autour d'elles qu'on leur en confectionne pour augmenter les bénéfices de leurs comptoirs en évitant ou en diminuant les achats à condition.

Le comptoir des professeurs, très achalandé comme toujours, et dirigé par Aline Menasché et Jacqueline Dentan, présentait un grand choix de gravures et d'objets artistiques. Au comptoir des aveugles, une solide pile d'articles d'alimentation et de broserie eurent beaucoup de succès. On y trouvait aussi de très pratiques tabliers d'enfants, de la layette, des fleurs en coquillage. Mlle Schlessler, qui s'était beaucoup occupée de l'organisation du comptoir y tint la caisse pendant une grande partie de la Vente.

Parmi les autres comptoirs, le n° 7 offre toute une série d'articles bien tentants. Comment résister à ce savant étalage de plats d'étaio, de cendriers, de fines babouches, de boîtes de papier à lettre aux tons discrets et délicats, de minuscules boîtes à poudre ? Comment ne pas acheter un de ces gracieux calendriers où sourient de gros bébés joufflus ou d'élégants personnages vêtus à la mode d'il y a un siècle, les uns et les autres finement peints à la main ?

Le réfectoire, enfin, est occupé comme l'année dernière par le buffet et, dans le fond, par le comptoir que Mlle Zilliox dirige. Le buffet garni et arrangé par les soins des élèves de sixième actuelles et des années dernières, dispose d'un espace très suffisant pour les allées et venues des vendeuses : de la sorte, chacun est servi rapidement et sans difficulté. Et d'autre part, les grandes tables largement hospitalières du réfectoire invitent nos visiteurs à venir s'y grouper pour passer quelques instants agréables dans le calme relatif de la salle. Aussi bon nombre de nos anciennes compagnes en profitent-elles pour se retrouver et rappeler les souvenirs de leurs années du Lycée autour d'une appétissante tasse de thé.

Quant au comptoir de Mlle Zilliox, autour duquel évoluent toute une bande de mignonnes petites vendeuses, très soucieuses de bien remplir leurs fonctions, mais les accomplissant avec une parfaite bonne grâce, il est fort imposant et comporte plusieurs « rayons ». Tout au fond, ce sont les jouets. On y remarque un étonnant déploiement de lits de poupées, moïses aux blanches dentelles, berceaux aux rideaux clairs et frais, petits lits en bois dans lesquels dorment de minuscules bébés « baigneurs ». On y remarque aussi de petits manèges de chevaux de bois fort drôles et des clowns grotesques et charmants. Plus loin, un rayon de fines dentelles ; un comptoir d'alimentation dont la vendeuse est une Alsacienne en costume soyeux ; plus loin enfin, un rayon de porcelaines dont les couleurs forment une riche gamme de nuances du rouge adouci au jaune citron et au bleu pastel. Tous ces objets, coupes, vases, tasses à thé, plats à gâteaux, qui peuvent constituer de ravissants cadeaux de nouvel an, ont un succès marqué parmi les acheteurs.

L'animation joyeuse qui règne autour des comptoirs, auprès des attractions ingénieusement organisées par certaines vendeuses, ou encore autour de la diséuse de bonne aventure ou de la roue de fortune, nous fait présager d'heureux résultats pour la Vente. C'est là, pour nous, une belle espérance et nous tenons à remercier outre Mme la Directrice, qui met toujours un grand empressement à faciliter notre tâche, tous les professeurs qui ont assumé le soin de diriger les comptoirs des jeunes élèves, toutes les vendeuses qui se sont déployées sans compter, et aussi tous les visiteurs qui ont contribué au succès de ces deux journées.



Les bénéfices de la vente ont dépassé nos prévisions puisqu'ils s'élèvent environ à 37.000 fr brut, auxquels il faut ajouter plus de 300 francs remis à Mme Stein, postérieurement à la Vente.

Les frais généraux ne dépassent guère 1.000 francs (1).

(1) Voici les chiffres approximatifs de la recette de chaque comptoir :

N° 1 : 2.301 francs ; n° 2 : 2.751 francs ; n° 3 : 937 francs ; n° 4 : 2.064 francs ; n° 5 : 1.662 francs ; n° 6 : 1.421 francs ; n° 7 : 1.920 francs ; n° 8 : 4.562 fr. ; n° 9 : 1.658 francs ; n° 10 : 1.363 francs ; n° 11 : 1.707 francs ; n° 12 : 1.120 francs ; n° 13 : 802 francs ; n° 14 : 6.400 francs ; n° 15 : 1.662 francs ; n° 16 : 2.189 francs ; Buffet : 4.086 francs.

Cercle Amical

Réunion du dimanche 9 novembre 1924

Le décès récent du Maître Anatole France avait suggéré à quelques-uns des membres actifs du Cercle qu'une ancienne élève pourrait parler de l'illustre écrivain à notre réunion de novembre.

Ce fut Aline Ménasché qui s'en chargea, et elle sut rendre cette causerie agréable et intéressante, en alternant les récits de l'enfance et de la vie d'Anatole France, et la lecture de quelques pages choisies dans son œuvre.

Elle fit ressortir tout d'abord l'influence capitale qu'eut sur le jeune garçon l'atmosphère des siècles passés, que l'on ne respire nulle part si vivement qu'autour de l'Institut de France, puis celle de sa mère, qui lui apprit à aimer les choses simples et développa son goût pour la rêverie et l'idéal. Cette vie tranquille apprit à Anatole France, ou plutôt au Petit Pierre, puisque ce livre raconte l'enfance de son auteur, à aimer les vieux livres et les vieilles reliures, mais elle lui communiqua aussi une timidité dont il a beaucoup souffert.

Un délicieux passage du « Petit Pierre » nous montre l'imagination extraordinaire d'Anatole France enfant. Étant au collège, le professeur lui indiqua les livres qu'il devait se procurer, et parmi eux figuraient *Esther et Athalie*, dont il n'avait jamais entendu parler. Elles lui apparurent immédiatement comme deux jolies femmes habitant la campagne ; Esther était une bergère ; elle rencontra une petite fille misérable qu'elle recueillit et qui se nommait Athalie. Anatole France était si ancré dans cette idée, qu'on eut tout le mal possible à l'en arracher.

Nous entendîmes surtout des passages du « Crime de Sylvestre Bonnard », roman écrit par Anatole France à 40 ans, peignant la vie d'un vieux savant de 62 ans. Et ce qui est curieux, c'est que l'auteur, lorsqu'il eut atteint cet âge, ressemblait d'une manière frappante au portrait qu'il avait tracé. Paul Gsell, qui vient d'écrire un livre sur Anatole France, nous montre que le Maître, c'est Sylvestre Bonnard, et Aline Ménasché nous fit, d'après ce volume, un portrait fidèle de celui qui vient de mourir, disant quel sentiment de la justice l'animait.

Cette étude si intéressante, et en même temps si variée, donna à plusieurs membres du Cercle le désir de connaître quelques-

unes des œuvres du Maître. Aussi décida-t-on l'acquisition du « Crime de Sylvestre Bonnard », du « Livre de Mon Ami », et du « Petit Pierre ».

Nous eûmes également le plaisir d'entendre de la musique. Une ancienne élève Mme Planché (Clotilde Bertrand) nous chanta plusieurs mélodies : « Mai », de Reynaldo Hahn, la « Légende du Prince et de la Bergère », de Jane Vieu. Son accompagnatrice, Mlle Jeanne Seurre, nous joua une « Polonaise » de Chopin, une « Ariette » de Mozart, et deux morceaux de Grieg, le « Matin », et la « Danse d'Anitra ».

Notre après-midi fut ainsi bien vite passée, et cette fois-ci la danse n'eut pas d'amateurs, faute de temps. Nous remercions chaleureusement toutes les anciennes qui viennent ainsi nous faire profiter de leurs talents musicaux ou autres et renouent connaissance avec les vieux murs de notre Lycée.

*
**

Réunion du 14 décembre

Cette dernière réunion de l'année fut infiniment intéressante et très variée. Les chœurs commencent à faire de sensibles progrès sous la direction de Mlles Romand et Erard, toujours si dévouées.

La bibliothèque fonctionne avec succès, car nos jeunes filles ont un goût très vif pour la lecture. Mlle Hélène Weil voulut bien remplacer dans ses fonctions de bibliothécaire Mlle Schlessler occupée au début de l'après-midi.

Mlle Germaine Bernard accompagnée au piano par Mlle Salomon, détailla finement de délicieuses chansons anciennes et Renée Parize, récita quelques poésies. Toutes deux furent très applaudies par leur jeune auditoire.

Après le goûter, toutes accueillirent avec joie quelques tours de danses, et pendant que de bonnes « tapeuses » jouaient avec entrain fox-trott et one step, Mlles M. Romand et G. Kauffmann préparaient la tombola qui termina cette bonne journée au grand contentement de tout le monde.

On se sépara sur les vœux de saison en se disant « A l'année prochaine ».

Compte rendu de l'Arbre de Noël 18 décembre 1924

Jeudi 18 décembre, tous les petits protégés du Lycée sont réunis autour de l'Arbre de Noël traditionnel.

Dès 2 heures 1/2 ils arrivent et se groupent dans l'entrée du Lycée ; la joie se lit sur leurs visages et ils attendent avec impatience le moment de la distribution des surprises apportées par le « Père Noël ».

Des jeux organisés par les grandes élèves et quelques anciennes, leur font passer agréablement le temps : ils font des rondes, des farandoles dans la cour, et le brouillard épais, loin de les arrêter, ajoute un charme mystérieux à leurs joyeuses parties de cache-cache.

A 4 heures, la cloche suspend les jeux : c'est l'heure du goûter ; tous les enfants se précipitent au réfectoire où les élèves leur servent une copieuse collation, chacune d'elles veillant avec sollicitude sur le petit groupe dont elle a la charge. Le goûter se termine par une distribution de friandises, pendant que Mme Ficquet, Mlles Scott et Bondois, veillent aux derniers préparatifs de la salle.

Enfin, on ouvre les portes, et tout ce petit monde prend place autour de l'Arbre de Noël.

Quel beau spectacle que celui de toutes ces têtes enfantines dont les yeux admiratifs sont tous dirigés vers le même point : « l'Arbre de Noël » ! En effet, au milieu de la salle, un sapin immense se dresse, imposant, tout illuminé, et chargé de mille friandises et de joujoux.

Mme la Directrice, entourée de Mlle Pommier, de Mme Flobert, de Mlles Dugard, Hécart, Picard, Maury, Weil, préside cette fête enfantine.

Un chœur dirigé par Mme Mansoy entonne « Mon beau Sapin », et, entraînées par cet air traditionnel, quelques jeunes voix se mêlent à celles des élèves du Lycée.

Le silence établi, une mignonne artiste de 3 ou 4 ans, monte sur l'estrade et déclame..... imperturbablement ! Encouragée par leur jeune compagne, plusieurs s'offrent et, à tour de rôle franchissent les marches de l'estrade, et retournent à leur place dans un tonnerre d'applaudissements !

Encore un chœur et la distribution des jouets commence ; une agitation grandissante fait place au silence du début. Il faut le

talent de violoniste de la petite Goutelard pour rétablir le calme. La distribution continue, interrompue par des chœurs et des récitations : les petites B... ont toujours le même succès ; un beau bébé blond et rose déclame froidement de sa petite voix claire, une poésie intitulée ; « Les petits chats ».

Tout à coup, la porte s'ouvre : avec des cris de joie, les petits saluent le « Père Noël ». Décidément, il est bien vieux ! Sa longue barbe blanche, son dos voûté, sa démarche difficile en sont la preuve ! Il porte sur son dos une hotte de houx, et tient dans sa main une grosse canne sur laquelle il s'appuie. Sa figure assez jeune pourtant, est souriante ; il branle la tête à la vue de cette joie. Il distribue des poignées de main à droite, à gauche, et va prendre place sur l'estrade présidant ainsi la fin de la réunion.

La distribution finie, des élèves dépouillent en hâte l'Arbre de Noël, et distribuent à chaque enfants quelque friandises.

Les parents sont heureux de la joie de leurs enfants et le retour approche au milieu des « mercis » qu'on sent si sincères.

— * : ❧ : * —

3. Notes et Informations

Les Infirmières visiteuses et les Logements Sanatoria

Le souvenir de notre chère et regrettée Berthe Milliard reste étroitement attaché à l'Association des Infirmières visiteuses qu'elle avait si puissamment contribué à organiser, et de ces logements sanatoria dont elle avait été l'inspiratrice.

« Nous chercherons toujours à nous inspirer des idées que Mlle Milliard avait mises en pratique pour le bien et le développement de l'Association des Infirmières visiteuses de France, dit, au début de son rapport annuel de 1924, la Secrétaire générale. Elle voyait cette Association très grande dans l'avenir, répandant son action non seulement sur Paris, mais sur la province, dans les villes et dans les campagnes, par le nombre de ses adhérents, par le travail social de ses chefs de groupe, par la mission de ses infirmières, soignant les malades à domicile et

luttant efficacement contre la maladie, la misère physique et la misère morale. »

Les collaboratrices de Berthe Milliard continuent à marcher dans la voie qu'elle a tracée.

En province et à Paris, au cours de l'année 1923-1924, les groupes d'arrondissement ont déployé une activité croissante. Le groupe du XVI^e qui nous intéresse plus particulièrement et qui a pour chef d'équipe notre compagne Mlle Juliette Maze, a visité 1.500 familles dont 250 nouvelles, opéré 33 placements dans les hôpitaux, 29 en sanatoria, 44 en préventoria, 1 dans une maison de retraite et 25 en colonies de vacances.

Toutefois, pour ce vaste arrondissement, comptant 17 groupes d'écoles, il n'existe encore que deux infirmières scolaires, et pour en augmenter le nombre, il faut compter sur les gestes généreux de ceux qu'intéresse l'hygiène et la santé des petits écoliers du quartier.

On doit en effet encourager tout particulièrement ces infirmières scolaires qui font un travail admirable partout où elles peuvent pénétrer. « Elles vont à l'école pour veiller à la santé et à l'hygiène de l'enfant, pour y dépister les maladies, pour soigner ces maladies d'après les ordonnances du médecin et, par l'enfant, pénétrer dans les familles et y remplir leur rôle d'infirmière visiteuse, rôle de soins à domicile, de surveillance et de conseils pratiques qui s'appliquent aussi bien aux parents qu'aux enfants.

Mais si les infirmières scolaires sont en nombre insuffisant, il est encore plus à déplorer que certains arrondissements de Paris ne possèdent aucun groupe d'Infirmières visiteuses. Au cours de l'année qui commence, toutes les activités devront être employées à susciter de nouveaux comités, et aussi à créer des infirmières rurales dont le travail serait si précieux à nos campagnes.

Dans les pavillons des logements sanatoria aménagés pour permettre l'isolement du malade, 15 familles sont actuellement logées et la prophylaxie exercée et enseignée, peut, la preuve en est faite, préserver les enfants en permettant la vie de famille auprès du malade, père ou mère.

Enfin le Comité national de la Défense contre la tuberculose ayant augmenté les locaux de son école pourra y loger toutes ses élèves, et le home de la rue Jacob est fermé. Le *Siège social est maintenant transféré* chez Mme la marquise de Ganay, présidente, 9, avenue Georges-V.

Cours élémentaires d'hygiène et soins d'urgence
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES
(*Croix-Rouge française*)
SIÈGE SOCIAL : 21, rue François-I^{er}, PARIS

BUT DES COURS — RÔLE DES AUXILIAIRES

En instituant ces cours, la S. B. M. se propose de rendre chaque femme française utile à sa famille et utile à la France.

Utile à sa famille, parce qu'une femme instruite saura les soins d'urgence à appliquer en cas d'accident et en attendant l'arrivée du médecin.

Utile à la France parce qu'elle fera partie de cette grande Association de la *Croix-Rouge* dont le rôle est si important.

Pour bien exécuter cette noble mission il faut de l'argent, du dévouement, une solide organisation.

La générosité de la France ne laisse aucune inquiétude sur le premier point. Nous avons maintes fois constaté que le dévouement est la qualité naturelle de la Française.

L'organisation seule doit donc nous préoccuper.

Les devoirs de famille, les occupations professionnelles permettent à un très petit nombre de femmes de se consacrer aux études nécessaires pour devenir infirmières, **mais toutes peuvent et doivent devenir auxiliaires.**

Pour conquérir ce titre, il suffit de suivre ces cours et de passer un petit examen essentiellement simple qui donne droit à un certificat et au titre d'« auxiliaire ».

Les auxiliaires répandront autour d'elles les notions d'hygiène, de préservation antituberculeuse ; elles sauront comment maintenir en bonne santé les nourrissons qui sont l'espoir de la France victorieuse.

Les auxiliaires, d'autre part, ne doivent pas oublier qu'elles contractent un engagement moral envers la Société. Celle-ci serait reconnaissante à toutes celles qui donneraient une cotisation annuelle (1) comme membres de la Société aux Blessés Militaires (*Croix-Rouge Française*).

(1) Cotisation annuelle de 30 fr. Membre titulaire.
— — 10 à 30 fr. Membre souscripteur.
— — 1 à 10 fr. Membre adhérent.

PROGRAMME DES COURS

Cours théoriques (1)

- 1^{er} Cours : Hygiène du corps, du vêtement, de l'habitation, de l'alimentation.
- 2^e Cours : Notions élémentaires sur les microbes, infection, aseptie, antiseptie, stérilisation (les moyens d'urgence), propreté chirurgicale.
- 3^e Cours : Pansements, les plaies, brûlures, gelures, premiers soins à donner.
- 4^e Cours : La fièvre, température, thermomètre. Maladies contagieuses, prophylaxie, isolement, désinfection, vaccination.
- 5^e Cours : Hémorragies, hémostases, varices, phlébites, congestion, syncope, asphyxie.
- 6^e Cours : Notions élémentaires sur les empoisements, traitement d'urgence. Lavements, purgatifs, cataplasmes, sinapismes, ventouses, vessies de glace, tisanes.
- 7^e Cours : Fractures, luxations, entorses, appareils provisoires, corps étrangers.
- 8^e Cours : Hygiène du malade, propreté, alimentation, le lit et la chambre, l'aération, Enseignement moral : Qualités que doit posséder la garde-malade.
- 9^e Cours : Tuberculose, contagion, circonstances et habitudes favorisantes.
- 10^e Cours : Tuberculose, maladie évitable, sa curabilité.
- 11^e Cours : Puériculture. Fragilité du nouveau-né, alimentation, allaitement maternel, allaitement artificiel, technique, les consultations de nourrissons.
- 12^e Cours : Bains, habillement, berceau, sommeil, sorties, dentition, sevrage.

Cours pratiques

- 1^{er} Les bandages, règles générales, les renversés.
- 2^e Bandages : la compression de la main ; passage du coude.
- 3^e Démonstration d'un pansement (sec et humide), flambage. — Bandage : chapeau du doigt.
- 4^e Thermomètre, feuille de température et d'observation. — Bandage : compression de la jambe ; passage du genou.
- 5^e Le garrot (ses dangers). — Technique de la respiration artificielle. — Bandage : le chausson.
- 6^e Préparation d'une piqûre. — Bandage : la capeline.
- 7^e Immobilisation d'un membre fracturé (pose des attelles). — Bandage de l'entorse.
- 8^e Pose de ventouses. — Cataplasmes. — Technique des lavages de gorge. — Bandage : spica de l'épaule.
- 9^e Bandage : Echarpes : Frondes.
- 10^e Principaux antiseptiques. — Teinture d'iode. — Leurs dangers. Le malade au lit : changement de draps, d'alèzes. — Bandage de corps.
- 11^e Montrer les différentes pièces d'une layette.
- 12^e Revision des bandages.

(1) Ces cours sont calculés en vue d'une durée d'une heure environ.

Camp national de la Fédération française des Eclaireuses

Il m'a été donné, en septembre dernier, d'assister dans un coin pittoresque de l'Ardèche, à Saint-Georges-les-Bains, au Camp national de la Fédération française des Eclaireuses.

J'étais rendue au Camp en spectatrice, ignorant presque tout du scoutisme ; j'en suis revenue définitivement conquise, heureuse d'avoir enfin trouvé la méthode pédagogique capable de compléter harmonieusement la formation purement intellectuelle que nous donnons dans nos écoles. Grande en effet a été ma joie de découvrir, par la vie si instructive du camp, par les études quotidiennes sur la « valeur éducative du scoutisme », que le Mouvement des Eclaireuses travaillait à résoudre les graves problèmes d'éducation féminine, posés avec une acuité nouvelle par les nécessités du moment ; qu'il possédait une méthode vivante, rationnellement adaptée au but qu'il se propose « faire des femmes conscientes de leurs devoirs et capables de les remplir ».

La France n'a-t-elle pas besoin plus que jamais de femmes robustes et fortement trempées ? La vigueur physique ? Le scoutisme la cultive par la vie en plein air, par les sports qu'il sait adapter à la nature féminine. La virilité morale ? il la développe de mille manières : en faisant l'éducation de la discipline et de la maîtrise de soi, en créant dans les sections une saine atmosphère faite de confiance et de solide camaraderie qui guérit bien vite de toute sensiblerie, en substituant à la sentimentalité féminine de grands sentiments — l'amour de la nature, de la Patrie ou encore la fraternité, le sentiment scout par excellence.

Mais, cette virilité doit rester toute féminine et c'est là une des idées particulièrement mises en relief à Saint-Georges. Le scoutisme féminin ne veut pas faire des « garçons manqués », son but au contraire est de préparer la jeune fille à son rôle de maîtresse de maison. Il y parvient en développant son esprit d'initiative, son ingéniosité, le sens de la responsabilité, ses aptitudes ménagères — et pour cela la vie de camp est d'une valeur inappréciable — puis, en formant par le système des clans, ses qualités d'éducatrice. C'est donc bien au développement complet et harmonieux de l'être que tend la méthode scout : épanouissement, équilibre d'où naissent cette belle humeur, cette franche gaieté qui président à toute réunion d'Eclaireuses.

Telles ont été les principales idées étudiées au Camp national. Tel a été le jour sous lequel s'est révélé à moi le scoutisme féminin ; non pas seulement dans les études de chaque jour, mais dans la réalité vivante de la vie du camp qui est la méthode et la loi scoutes en action, dans la personne de toutes ces jeunes cheftaines unies dans un même besoin de servir, dans un même sentiment de fraternité et de foi dans l'avenir du Mouvement. Et cette foi, ce sentiment ont été particulièrement fortifiés par la relation émouvante qui nous a été faite du Camp international des Eclaireuses qui, en juillet, a réuni en Angleterre les déléguées de 25 Nations et de 14 Dominions britanniques, accourues de tous les coins du monde dans un même élan d'amour fraternel, pour affirmer leur volonté de travailler dans leurs propres pays à l'éducation de la jeunesse féminine selon les principes du scoutisme, et de contribuer efficacement par là au rapprochement des peuples.

YVONNE GAL,

Professeur au Lycée de Jeunes Filles de Besançon.

*
**

La Fédération française des Eclaireuses a ouvert le mercredi 26 novembre, à l'École de Service social, 18, place des Vosges, 4^e, son École de Chefs pour la formation de Cheftaines d'Eclaireuses, de Petites Ailes, de Louveteaux.

Stages pratiques dans les sections du groupe de la Seine d'une durée minimum de 3 mois y compris un camp.

Inscriptions et renseignements au Secrétariat de la Fédération française des Eclaireuses, 45, rue Lepic, 18^e.

Le Gérant : A. COUESLANT.
